

SOLIDARITE CHILI

Publié conjointement par : Les Amitiés Franco Chiliennes, le Comité de Défense des Prisonniers Politiques au Chili, le Comité de Défense des Prisonnières Politiques au Chili, le Comité Santé-Chili.



le Chili et la France

« La France ne reconnaît que les États, non les régimes. » La diplomatie française se réfugie derrière cette formule pour justifier l'importante coopération avec la dictature de Pinochet. C'est au nom de ce principe que les différents ambassadeurs qui se sont succédés à Paris depuis septembre 1973 ont été reçus par les présidents Pompidou et Giscard d'Estaing, même si la France a condamné le Chili à l'ONU contrainte par l'importance du mouvement de solidarité avec le peuple chilien. Cette politique vis-à-vis du Chili paraît absurde : ce serait supposer qu'il existe un État chilien éternel en dehors des hommes et des classes sociales qui gouvernent. En fait, elle permet une coopération fructueuse entre classes dirigeantes françaises et chiliennes qui ne se préoccupent absolument pas des droits de l'homme et de la misère des Chiliens.

D'un côté, les officiers chiliens peuvent s'entraîner dans des camps militaires français. La France maintient un ambassadeur à Santiago alors que de nombreux pays ont rompu les relations diplomatiques ou ramené leur représentation à un niveau très inférieur pour protester contre la violation des droits de l'homme.

De l'autre, les industriels et financiers français investissent au Chili, pays politiquement « sûr » où les travailleurs n'ont que le droit de se taire.

Un exemple de janvier 1974 à la mi-avril 1977, la France a investi 8 375 000 \$ (environ 4 milliards d'anciens francs) dont :

Gazocean : 7 500 000 \$ — secteur des transports.

Rhône Poulenc : 335 000 \$ — secteur de pharmacie vétérinaire.

Laboratoires Laroche : 116 000 \$ — secteur de pharmacie.

Compagnie des compteurs : 100 000 \$ — secteur de l'électricité.

Thomson CSF : 64 000 \$ — secteur des services.

Sudameris (1) : 15 000 \$ — secteur des services financiers.

Ceci venant s'ajouter aux investissements déjà effectués au Chili : CGE (2), PUK (3), Alsthom, Paribas.

Bref, les affaires sont les affaires et les Chiliens peuvent souffrir de la torture, des arrestations arbitraires, de la faim, du chômage : cela ne semble pas être le problème du gouvernement français !

Or c'est une grave erreur, car en fait, combattre Pinochet, refuser toute aide au Chili, rompre les relations diplomatiques



avec la dictature, c'est aider les travailleurs chiliens et les travailleurs français qui se battent tous contre les mêmes ennemis : les grandes entreprises capitalistes.

Il faut aussi penser, maintenant à nos amis chiliens, exilés et réfugiés.

Certes, la France a été pour beaucoup d'entre eux la terre d'asile qui les a accueillis et c'est bien. Mais le thème de la sécurité des étrangers en France, en particulier quand il s'agit de réfugiés politiques, est souvent braqué maintenant dans des perspectives qui nous inquiètent, et en tous les cas ne peuvent nous laisser indifférents.

Quand on entend un ministre de l'Intérieur français affirmer qu'« on expulsera les réfugiés politiques qui persisteraient par leurs actions subversives à troubler l'ordre public », on ne peut être que vigilant.

Trop souvent, l'Histoire nous a montré que l'imprécision de ces termes aidait quelquefois un gouvernement à avoir des moyens de pressions intolérables sur ces réfugiés.

Une autre affaire récente, en Normandie, nous a inquiétés et nous met en éveil.

Pour la seconde fois en effet, M. le Préfet du département de l'Eure, agissant de connivence avec le député Remy Montagne (CDS) a refusé de recevoir dans sa circonscription un groupe de réfugiés latino-américains, dont un Chilien.

Dans la ville nouvelle du Vaudreuil, le Préfet a refusé d'appliquer son engagement autorisant un foyer « Les Horizons » à accueillir ces trente réfugiés : à Louviers, ville administrée par une municipalité socialiste autogestionnaire et qui avait tout préparé pour recevoir ce groupe, le Préfet a refusé son autorisation.

Et cela, alors que des réfugiés cambodgiens étaient, eux, accueillis.

Que signifient cette discrimination ethnique, ce racisme administratif, cette atteinte au droit d'asile et à la solidarité humaine ?

Voici 5 questions concernant le Chili qui nous paraissent fondamentales. Que les lecteurs de SOLIDARITÉ-CHILI, que les militants des associations qui composent son collectif les posent à ceux qui vont nous gouverner. Et qu'ils fassent connaître autour d'eux les réponses obtenues.

1) Êtes-vous d'accord pour rompre les relations diplomatiques de la France avec le Chili de Pinochet aussi longtemps que ce pays ne présentera pas les garanties minima de respect des droits de l'homme ?

2) Êtes-vous d'accord pour n'accorder aucune aide financière, aucune assistance technique à la Junte chilienne ou aux organismes mandatés par elle, en particulier sa police politique (CNI) ?

3) Êtes-vous d'accord pour mener une action encourageant les entreprises françaises à ne plus commercer avec le Chili ?

4) Êtes-vous d'accord pour prendre l'engagement qu'aucun réfugié chilien ne pourra être inquiété eu égard à son origine et à ses opinions ?

5) Êtes-vous d'accord pour garantir aux réfugiés toutes les facilités (travail, hébergement, bourses d'études aux enfants, etc.) leur permettant une réelle insertion dans la vie française et des possibilités d'une existence nouvelle ?

Faites-nous part des échos recueillis à propos du Chili — et plus largement de tous les pays qui subissent des pouvoirs dictatoriaux du même type — depuis le début de la campagne électorale.

SOLIDARITÉ-CHILI ■

(1) Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud.

(2) Compagnie générale d'Électricité.

(3) Pétrolchimie Ugine Kuhlmann.

à propos du référendum au Chili

Le 4 janvier dernier, le général Pinochet organisait un référendum destiné à apporter une légitimation à son pouvoir personnel.

Une consultation organisée sans garantie d'objectivité, puisque tous les registres électoraux ont été brûlés en 1974.

Voter Oui au Chili, c'était introduire dans l'urne le texte suivant, frappé du drapeau national :

« Je soutiens le président de la République dans la défense de la dignité du Chili et je réaffirme la légitimité du Gouvernement de la République pour diriger souverainement notre processus institutionnel. »



Voter Non au Chili, c'était déposer un bulletin gris disant : *« J'approuve la résolution des Nations unies et sa prétention de nous imposer notre avenir depuis l'étranger. »*

Le général Pinochet a obtenu 75 % de « OUI » contre 20 % de « NON » et 5 % de bulletins blancs ou nuls.

À cette occasion et avant le vote, un nombre important de dirigeants syndicaux ont signé la déclaration suivante :

« Les dirigeants syndicaux soussignés, à l'occasion de la Consultation nationale du 4 janvier et devant les multiples questions qui leur ont été faites en leur qualité de dirigeants, déclarent ce qui suit :

1° Dans ces moments difficiles, et comme toujours, nous manifestons notre adhésion la plus absolue à notre pays, en tant que Nation, en tant que Communauté qui a le devoir de décider librement de son destin, afin de revenir à une démocratie réelle en accord avec les valeurs d'humanisme du monde occidental.

2° Nous regrettons que la Consultation nationale utilise et confonde le problème du jugement international porté sur le Chili avec la situation interne du pays, en appelant à se prononcer sur le processus d'institutionnalisation et en recherchant par ce biais un vote d'appui au Gouvernement. À notre avis, la formulation de la question soumise au vote révèle l'intention fondamentale de cette Consultation : ratifier la politique intérieure menée par les plus hautes autorités du Gouvernement et personnaliser l'adhésion.

3° Face à cette orientation de la Consultation, il nous semble nécessaire et légitime de prendre en considération et d'analyser la situation interne du pays, en relation avec les travailleurs, car c'est un élément fondamental pour décider du sens du vote.

4° En tant que dirigeants responsables nous déclarons que notre vote personnel sera NON.

Comme nous l'avons déjà exposé dans de nombreux documents, nous estimons que la politique économique, sociale et syndicale appliquée jusqu'à maintenant par le Gouvernement est erronée.

En effet, les travailleurs ont payé très cher cette politique : chômage, perte du pouvoir d'achat, organisation par les autorités administratives de « syndicats » parallèles et désignation autoritaire de dirigeants qui paralysent l'action syndicale.

Nous voterons NON car nous ne pouvons cautionner un Gouvernement qui nous a donné de tels résultats.

5° Nous sommes convaincus que l'immense majorité des travailleurs vont partager notre attitude, pour les raisons mentionnées plus haut, et diront NON au plébiscite.

6° Pour terminer, nous ne pouvons manquer d'exprimer nos graves réserves sur le bien-fondé même de cette consultation alors que n'existent ni garantie objective sur les conditions matérielles de sa réalisation, sur l'impartialité de ceux qui tiendront les urnes et dépouilleront les suffrages, ni réelle liberté pour chaque Chilien de donner en conscience son opinion sans risquer de représailles ou persécutions. »

SANTIAGO, décembre 1977.

référendum

ce qu'à écrit
la presse
française

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN :

« Quand Pinochet joue au poker, il met les atouts dans ses manches et le revolver sur la table. »

L'UNITÉ : « Chili ; une cynique mascarade. Dans un pays en état de siège, il s'est trouvé 25 % d'électeurs assez héroïques pour dire non à Pinochet. »

POLITIQUE-HEBDO : « Le seul résultat de la farce électorale aura-t-il été de réussir à ressouder la Junte, tout au moins provisoirement?... Rien ne serait plus grave que de croire à l'effondrement de la dictature par l'effet de ses dissensions internes. »

LE MATIN : « Le résultat donne carte blanche à Pinochet pour asséoir encore plus solidement son pouvoir. En attendant, il a annoncé une révision de la politique étrangère du pays, sans donner de détails. Veut-il « punir » les pays — parmi lesquels la France — qui ont voté contre lui à l'ONU ? »

L'HUMANITÉ : « Des urnes sans secret. Comme prévu et annoncé le général Pinochet a réussi à 75 % son opération « ratissage électoral ». Vainqueur sans péril d'une bataille sans gloire, Pinochet a décidé qu'il n'y aurait plus d'élections ni de consultations d'aucune sorte au Chili pendant les dix prochaines années. »

L'AURORE : « Le « oui » du nationalisme. Pour voter ainsi, les Chiliens ont-ils eu à surmonter une forte répugnance ? Cela est difficile à croire. La majorité d'entre eux semblent au contraire vouloir enterrer dans l'oubli les spectres des années dramatiques. Ils souhaitent que se prolonge une période de calme permettant à la situation économique d'aller jusqu'au bout de sa convalescence et aux juristes de parfaire la nouvelle Constitution qui devrait être promulguée dans un avenir aussi proche que possible. »

FRANCE-SOIR : « Le référendum de Pinochet divise la Junte. »

LA CROIX : « Plébiscite pour Pinochet. Et adieu, alors, au vague espoir suscité par le plan de démocratisation en trois étapes qu'il avait pro-

posé voici plusieurs mois, la première étape devant se situer vers 1980... »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : « La solitude du maître de Santiago... sous toutes les latitudes, on sait ce que référendum veut dire. Le pouvoir usé à force de servir, sait parfois faire le plein des urnes. »

LIBÉRATION : « Référendum. Le one man show Pinochet ou comment légaliser une dictature. Pinochet, vainqueur en solitaire d'une épreuve dont il a fixé lui-même par avance le score, vient à peine d'engager son programme d'institutionnalisation de la dictature. Il n'est pas sûr qu'il puisse le poursuivre tout seul. »

LE FIGARO : « La consultation apparaît comme étant la recherche d'une légitimité capable de donner un second souffle au président de la Junte. »

LE MONDE : « Victoire à la Pyrrhus pour le général Pinochet. Il n'est, décidément, pas aussi facile que le claironnait, le 5 janvier, un journal pro-gouvernemental de Santiago de donner une « réponse virile à un monde absurde ». »

LE NOUVEL OBSERVATEUR : « Référendum à la Pinochet. On s'autolégitime comme on peut. »

**SOUTENEZ NOTRE ACTION
FAITES CIRCULER
L'INFORMATION
ABONNEZ VOS AMIS**

à

SOLIDARITÉ-CHILI

1 an : 15 F

Solidarité : 50 F

Chile, Chile, Chile, Solidaridad!



3 ouvrages de référence:

Jacques **CHONCHOL**
CHILI:
DE L'ÉCHEC A L'ESPOIR

un ministre
d'Allende
parle...



CERF



**c'est comme
quelqu'un
une arpillera...**



« Si on pouvait le faire autrement, pas seulement par nécessité, ça serait autre chose. Ce n'est pas que cela ne me plaise pas les Arpilleras. Quand elles sont terminées, je reste à les regarder des heures. J'appelle les voisins et je les montre à tout le monde. Ça fait de la peine de les vendre. C'est comme quelqu'un une arpillera. »

« Comment as-tu appris à faire de si belles arpilleras ? » Elle s'arrête devant moi et me prend le cou dans ses deux mains : « Ça, tu vois c'est la faim qui me l'a appris. »

Nous avons vécu beaucoup de choses et il faut l'expliquer ; il faut que ce soit dit d'une manière ou d'une autre. Je veux que les gens le sachent. Il y a des femmes qui quelquefois ont honte et se taisent. Mais moi, je n'ai pas honte, c'est vrai, tout ce qui m'est arrivé et je veux le raconter et je ne peux me taire. Si seulement les gens pouvaient comprendre ce que nous cherchons à exprimer sur ces tapis : notre réalité, celle que nous sommes en train de vivre, nos besoins... la vie dans les « poblaciones ».

C'est une grande joie de penser que nous faisons de l'art, que nous sommes des artistes pour ce travail. Nous autres, mères de famille, nous n'aurions jamais pensé, ni même rêvé être un jour des artistes... Cela nous donne du courage pour aller de l'avant, pour continuer à lutter pour vivre... »

Extrait du livre d'André JACQUES, « Chili, un peuple brode sa vie et ses luttes », édité par la CIMADE (*).

(*) Ce livre peut être commandé à SOLIDARITE-CHILI contre un chèque de 45 F (franco de port).

le mouvement syndical chilien et la résistance

Au cours de l'année 1977, le mouvement syndical chilien s'est considérablement développé par rapport aux années précédentes, malgré les positions toujours aussi intransigeantes du gouvernement.

LA POLITIQUE DE LA DICTATURE MISE EN QUESTION

Très tôt les travailleurs ont dénoncé la politique économique et la politique syndicale mises en œuvre par la dictature militaire, en exigeant qu'elles soient revues de façon radicale.

D'après les déclarations de la Junte elle-même, il y a à l'heure actuelle environ deux millions sept cent cinquante mille personnes qui vivent dans des conditions de pauvreté extrême.

En 1977, la condition de la classe ouvrière est extrêmement grave : le chômage touche de façon persistante 15 % des travailleurs. La dictature obtient ces chiffres grâce à diverses manœuvres, dont l'une consiste à cacher le chômage réel au travers de l'« emploi minimum », qui devient également une autre forme d'exploitation. Cette formule concerne environ deux cent cinquante mille travailleurs (plus de 5 % des travailleurs), qui connaissent des conditions de subsistance dramatiques, mais qui, techniquement, ont cessé d'être chômeurs. Un autre moyen pour abaisser les chiffres réside dans la nouvelle méthode adoptée pour évaluer le chômage : d'après les statistiques, n'est pas chômeur celui qui n'a pas de travail mais celui qui, pendant la semaine où l'enquête est effectuée, déclare avoir cherché du travail sans en trouver. D'autre part, les Chiliens qui ont dû émigrer en Argentine, précisément en raison du manque de travail, sont à eux seuls plus de six cent mille et ne figurent nullement dans les statistiques.

La faim est une réalité terrible pour notre classe ouvrière. La revue catholique *Mensaje* écrit : « Les niveaux de consommation moyens par habitant sont tombés de 2 600 calories en période normale à 2 000 calories sous la dictature. »

La politique économique a atteint gravement d'autres secteurs sociaux ; ainsi, l'abolition de la réforme agraire, la ruine des petits et des moyens propriétaires et la politique de concentration des richesses aux mains de quelques-uns ont engendré un mécontentement général dans les campagnes. La presque totalité des terres expropriées est revenue aux mains des anciens patrons, les assignations de terres dans le cadre des fermes collectives sont devenues un instrument de discrimination.

LES PRINCIPALES ETAPES DE LA LUTTE DES TRAVAILLEURS PENDANT L'ANNÉE 1977

Jusqu'au 1^{er} mai 1977, le mouvement syndical chilien avait centré ses efforts sur le refus des initiatives

législatives de la dictature, de son code du travail. Ainsi les organisations ont lutté pour l'abolition du décret-loi 198, qui RÉDUIT A SON DEGRÉ MINIMUM LE MOUVEMENT SYNDICAL.

Décidées à célébrer la journée mondiale des travailleurs, 122 organisations présentèrent une demande aux autorités qualifiées pour organiser un meeting le 1^{er} mai 1977. La demande fut refusée ; devant ce refus, 126 organisations d'ouvriers et d'employés regroupant plus d'un million et demi de travailleurs ont fait imprimer la protestation et ont publié les revendications avancées.

Ce sont ces mêmes 126 organisations qui ont présenté le 1^{er} mai un document intitulé : « Analyse et aspirations des travailleurs chiliens après 44 mois de gouvernement militaire ». Dans ce document, les travailleurs analysent la situation dramatique qu'ils connaissent sous le régime militaire et établissent une plate-forme contenant les revendications considérées comme prioritaires par les travailleurs : l'abolition du décret-loi 198, le rétablissement de la démocratie et des libertés fondamentales, le respect des droits de l'homme et des explications de la part du gouvernement quant au sort subi par les 25 000 disparus.

D'autre part, la Junte tente de créer des organisations syndicales pour ensuite les miner et écraser le mouvement syndical : elle s'efforce de créer des organisations parallèles dans les chemins de fer, dans la corporation du bâtiment et des dockers. Mais, dans toutes ces corporations, les « jaunes » choisis comme dirigeants n'ont pas réussi à faire reconnaître leur légitimité, grâce à l'action des travailleurs les plus conscients et les plus conséquents de ces organisations.

Face à la dure réalité qui les frappe, les travailleurs commencent à adopter de nouvelles formes de lutte qui auront sans doute une grande importance dans le développement de la résistance organisée : ainsi, les dockers ont appliqué fin octobre la consigne du travail au ralenti, ce qui a réduit sensiblement les moyens de chargement et de déchargement des navires et les a considérablement retardé dans les ports de San Antonio et de Valparaiso. Ils protestaient de cette façon contre l'absence de réponse à une série de revendications présentées au mois de juin.

Le 26 novembre, une lettre publique émanant de 8 organisations nationales (textile, métallurgie, construction, paysans, peintres, graphistes, ouvriers du sanitaire) a été adressée à la Junte : elle dénonçait la situation dramatique des chômeurs et proposait des mesures immédiates.

Les 2, 3, 4 et 6 novembre, une grève éclatait à la mine d'El Teniente, une des mines souterraines les plus grandes du monde, pour exiger l'application de l'accord concernant l'amélioration des salaires. Cette grève a recueilli l'adhésion de 70 % des travailleurs. Cette action a été commentée par toute la presse subordonnée au régime. On est parvenu à un accord qui est le suivant ; on accorderait une avance sur la prime à la production qui serait décomptée en décembre (2 000 pesos = 80 dollars). La répression du régime ne s'est pas fait attendre : 49 des travailleurs qui ont participé au mouvement de grève sont licenciés. Tous ceux qui ont été licenciés ont de 8 à 15 ans de service dans la société minière, et se trouvent dans une situation économique dramatique. Par la suite, 8 dirigeants d'organisations nationales et provinciales furent relégués dans les régions les plus inhospitalières du Chili (1).

(1) Depuis la rédaction de cette lettre nous apprenons que ces dirigeants ont été libérés la veille du référendum. L'un d'eux a cependant été à nouveau arrêté depuis.

Chili- Afrique du Sud

Les relations à tous les niveaux entre le Chili et l'Afrique du Sud ont commencé à se resserrer ostensiblement au cours des premiers mois de 1975, quoique sur le plan diplomatique les premières manifestations publiques ont eu lieu au milieu de 1974 avec la visite des fonctionnaires racistes à Santiago (1).

Sur le plan politico-diplomatique, l'échange de délégations est devenu permanent pendant ce temps et pour ne parler que des visites à caractère public et officiel, les ambassadeurs

Robert A. Du Plooy et Henrick Geldenhy sont allés au Chili, ainsi que le correspondant de presse d'Afrique du Sud pour le cône sud-américain (avec son siège à Buenos-Aires) Chris C. Badenhorst, et le sous-secrétaire de l'Intérieur et de l'Information du régime Vorster, Louis Lagrange. La Junte, pour sa part, a ouvert un consulat général à Prétoria, à la charge du capitaine de marine Carlos Ashton, en réponse à l'ouverture d'un poste diplomatique équivalant à une ambassade à Santiago de la part de l'Afrique du Sud. Au mois de mai dernier, José Maria Eyzaguirre, président de la Cour suprême du Chili, s'est rendu en visite à Prétoria et dans d'autres villes sud-africaines, porteur d'une mission spéciale de rapprochement recommandée par Pinochet.

Dans le domaine économique-commercial il y eut également profusion de relations. Beaucoup de firmes et d'entreprises sud-africaines ont vu dans le Chili un champ inexploré où développer des opérations commerciales et d'investissement.

Parmi elles figurent Ovestone Investment, South African Industrial Development Corporation, la Credit Guarantee Insurance Corporation, la South African Foreign Trade Organisation et quelques entrepreneurs comme Shaft Sinkler. Des fonctionnaires du gouvernement raciste sont également venus en visite au Chili en mission de caractère commercial. Le régime fasciste chilien a projeté son rapprochement avec l'Afrique du Sud dans ce domaine à travers l'organisation pro-Chili, chargée de faciliter les exportations.

Le rapprochement entre les dictatures du Chili et d'Afrique du Sud vise également des fins militaires. C'est sur ce plan qu'ont également eu lieu les visites réciproques, quoique celles-ci aient eu un caractère plus réservé. Toutefois, une image qui peut donner une idée de l'alliance étroite de ces deux régimes est l'appui militaire offert par Pinochet à l'armée sud-africaine en Namibie occupée. Pinochet a essayé de démentir « avec indignation » des dénonciations faites par des exilés chiliens.

Le Chili n'est pas Pinochet

Deux modèles de tracts diffusés au Chili à l'occasion du référendum et appelant à voter NON.

CHILENO:

NO TE DEJES ENGAÑAR POR QUIEN
CONTROLA TOTALMENTE LA INFORMACION
Y LA PROPAGANDA.
EL VOTO DE LAS NACIONES UNIDAS ES
A FAVOR DE LA INMENSA MAYORIA DE LOS
CHILENOS Y CONTRARIO SOLO AL GOBIERNO
TOTALITARIO DEL GENERAL PINOCHET.

MARCA EL INOI

iii CHILE NO ES PINOCHET iii

LA MARINA LE DIJO ;NO!
(carta del Almirante Merino oponiéndose a la Consulta)

LA FUERZA AEREA LE DIJO ;NO!
(carta del General Leigh oponiéndose a la Consulta)

LA CONTRALORIA LE DIJO ;NO!
(rechazo del Decreto que convoca a la Consulta)

LAS MUJERES LE DIJERON ;NO!

LOS TRABAJADORES LE DIJERON ;NO!

LA JUVENTUD LE DIJO ;NO!

EL CONSEJO DE ESTADO LE DIJO ;NO!

AHORA SOLO FALTA QUE UD. LE DIGA ;NO!

PROTESTE VOTANDO ;NO!

Mais ils n'ont pas été les seuls à révéler la présence de troupes spéciales chiliennes en Namibie, il y eut également les dirigeants de l'Organisation populaire de l'Afrique du Sud occidentale (SWAPO), qui combattent les racistes. En mars dernier, Mathew Kalomoch, un membre de la direction de la SWAPO, a dénoncé à Dakar le fait que, parmi les milliers de mercenaires qui sont arrivés en Namibie pour appuyer les forces d'agression de Vorster, se trouve un nombre important de troupes régulières de l'armée chilienne.

TRANSKEI: LES DERNIERS ACCORDS AFRICANO-CHILIENS

Le 11 août 1976 est arrivée au Chili une délégation du bantustan de Transkei, présidée par le ministre de la Santé, Jeremiah Dibuppa Moshesh; le ministre des Réseaux de communications et œuvres publiques, George Sibidila Ndabankulu; le secrétaire privé du premier, Malihambre Patrick Mntenintshi, le secrétaire privé du second, Fuzile Galdwin Ngcai et l'officier du pseudo-gouvernement de Transkei, Digby Squelo Koyana. Cette visite n'avait d'autre objectif que d'obtenir un appui de la dictature chilienne à l'Assemblée générale de l'ONU, lorsque l'Afrique du Sud annoncerait qu'elle décidait d'accorder « l'indépendance » au Transkei. La mission informative et exploratrice se proposait également comme but de discuter les possibilités de l'établissement de relations diplomatiques avec le Chili, une fois cette indépendance réalisée.

Le 19 août dernier, le journal « El Mercurio », publia un nouveau fait qui s'est ajouté à l'impact de ceux qui constituaient l'étroite alliance Prétoria-Santiago. Quelques jours avant — au cours de la deuxième semaine de ce mois — l'ambassadeur commercial du « gouvernement » de Transkei, Richard Ernest Blom, arrivait à Santiago. Blom, un industriel ayant de grands intérêts dans le secteur de la construction en Afrique du Sud, est le plus grand exécutif du Bureau de Consultation, groupe économique de technologie avancée, non seulement dans la construction, mais aussi dans les domaines miniers, géologiques, métal-mécanique, photographie aérienne et planification urbaine.

La mission de l'industriel et fonctionnaire sud-africain était d'établir des liens type économique-commercial entre le Chili et le bantustan de Transkei, ce qui est le premier pas pour un futur établissement de relations entre la dictature chilienne et le

gouvernement fantoche établi par les racistes sud-africains en octobre 1976, malgré l'écrasant rejet que cette manœuvre a reçu à la XXXI^e assemblée générale de l'ONU. A Santiago, Richard Ernest Blom eut une entrevue avec un groupe d'industriels chiliens liés à la Banque-Espagnole Chilienne. De cette réunion émanèrent les accords suivants :

1. Entamer les études allant dans le sens d'une installation au Chili de quelques entreprises de Blom associées avec des Chiliens et l'établissement au Chili de certains scientifiques et techniciens de Transkei, du plus haut niveau.

2. Installer à Santiago un bureau qui facilite l'échange commercial entre les deux pays.

3. Étudier la possibilité d'ouvrir un bureau au Transkei qui favorise les exportations chiliennes. Cette étude doit être réalisée par un groupe de fonctionnaires du gouvernement militaire chilien et industriel qui ont été invités au Transkei pour connaître le développement technologique et scientifique des entreprises de Blom.

LA JUNTE ET SES BONNES DISPOSITIONS POUR LA LÉGALISATION DE L'APARTHEID

Le 26 octobre 1976, le régime raciste de Vorster accordait « l'indépendance » au Transkei, proclamant celui-ci réserve tribale dans un pseudo-Etat avec « son propre gouvernement ». La dernière Assemblée générale de l'ONU a répudié cette mascarade par 134 voix. Il n'y eut même pas les alliés les plus fermes des racistes en Amérique latine pour oser s'opposer au rejet et quelques pays, comme la Bolivie, l'Uruguay et le Paraguay, ont préféré quitter la salle plutôt que de se voir devant l'alternative d'entrer en contradiction avec leurs convictions ou, au contraire, se poser en évidence comme sympathisants des Sud-Africains et de l'apartheid.

Les deux missions sud-africaines en relation avec le Transkei qui ont visité le Chili laissent penser que la dictature de Pinochet pourrait devenir le premier pays au monde à reconnaître et établir des relations avec le pseudo-Etat. De cette façon, la Junte donnerait son avis favorable à la légalisation de l'apartheid, le système de discrimination raciale le plus féroce et le plus rejeté de la terre.

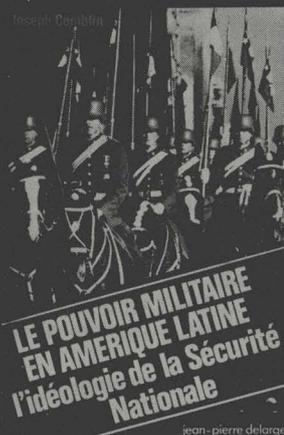
Birach — Alger.

(1) Cet article est publié avec l'aimable autorisation de notre confrère AMERICA-PRESS, 46, rue de Vaugirard, 75006 PARIS.

jean-pierre delarge
éditeur

JOSEPH
COMBLIN

LE POUVOIR MILITAIRE EN AMÉRIQUE LATINE l'idéologie de la sécurité nationale



« De par son sujet, cet ouvrage est l'un des plus importants qui aient été publiés ces dernières années sur l'Amérique latine. »

Le Monde Diplomatique.

« Après les récents événements allemands et en France, l'extradition de Klaus Croissant, il est urgent de lire et de relire l'important ouvrage de Joseph Comblin. »

Libération.

« Dès son lancement, le livre de J. Comblin a été perçu comme un signal d'alarme. »

La Croix.

Cf. document

50 F

la presse au Chili :

la liberté de dire oui à Pinochet

Les différentes mesures répressives prises à l'encontre de la presse de gauche au Chili n'ont rien de surprenant compte tenu du caractère dictatorial du régime actuel.

Il est néanmoins important de rappeler la brutalité employée contre les moyens de communication dont disposaient les organisations politiques et syndicales opposées au coup d'État ; à Santiago, 5 journaux ont été fermés sur 11 le jour du coup d'État du 13 septembre 1973. Un 6^e journal (appartenant à la Démocratie chrétienne) sera obligé de cesser ses activités à cause de la censure. En province, 11 quotidiens ont été éliminés, 26 périodiques d'audience nationale ont été interdits, ainsi que 40 stations de radio (sur 155).

APRÈS LE NETTOYAGE

Une fois ceci fait, les autres moyens de communication tolérés par la dictature ont dû faire leur travail depuis 4 ans sous les lois de l'état de siège.

Une série de restrictions ont donné lieu à des protestations de la part d'organisations internationales et même de la part de journalistes chiliens.

Pourtant la liberté d'expression est inscrite dans les Actes constitutionnels du Gouvernement militaire. Ainsi, l'Acte constitutionnel n° 3, promulgué le 11 septembre 1976, dans son article 12, garantit : « la liberté d'émettre ses opinions et celle d'informer sans censure préalable, de quelque façon et selon quelque mode que ce soit ».

Mais les Tribunaux peuvent interdire la publication ou la diffusion d'opinions ou d'informations « qui affectent le moral, l'ordre public, la sécurité nationale ou la vie privée des personnes ». Le même article signale plus loin : « Ainsi donc, cet Acte constitutionnel assure le droit de recevoir l'information de manière véridique, opportune et objective sur ce qui se passe au niveau national et international... Toute personne physique ou morale aura le droit de fonder, d'éditer et de maintenir des

journaux, des revues et des périodiques dans les conditions déterminées par la Loi. »

Cela signifie donc que la liberté d'expression et le droit à l'information apparaissent formellement conformes au droit international en la matière. Il est intéressant de noter que toutes les dictatures latino-américaines manifestent aussi sur le plan des textes leur souci de respect formel de la légalité.

POUR MAINTENIR LA PAIX INTÉRIEURE

Cependant, dans le régime d'exception que connaît aujourd'hui le Chili, existent de nombreuses restrictions à l'application des Actes constitutionnels.

C'est ainsi que l'Acte constitutionnel n° 5 signale, (dans son article 5) : « Par la déclaration de l'état de siège, le président de la République, pourra suspendre ou restreindre la liberté d'opinion et la liberté d'information, s'il le juge nécessaire pour maintenir la paix intérieure. » Or, depuis le 11 septembre 1973, le Chili a été constamment en état de siège, et c'est le président de la République qui seul a le pouvoir de maintenir ou de suspendre cette mesure.

En fait, la sujétion de la presse se réalise au moyen des décrets ou de « bandos », dictés en fonction des circonstances et dont certains sont devenus quasiment permanents.

Ainsi, le décret n° 1281 autorise les chefs militaires à suspendre jusqu'à 6 jours les moyens de communications qui émettraient des opinions ou des nouvelles tendant, par exemple, à créer « de l'inquiétude ou du dégoût » à la population ; le « bando » n° 107 de mars 1977 précise que « la fondation, l'édition, la publication et la commercialisation de

nouveaux journaux, revues ou imprimés en général, doit donner lieu à une autorisation officielle ».

Ce « bando » a été publié un mois et demi après que des anciens journalistes de la revue *Ercilla* (de tendance démocrate chrétienne) aient manifesté leur intention de créer un nouveau journal.

On pourrait citer de nombreux exemples de cette forme de répression contre la presse, comme le « bando » n° 111 de novembre 1977, interdisant toute allusion écrite ou parlée aux 7 dirigeants syndicalistes séquestrés dans le Nord du Chili à la suite de la grève des mineurs à El Teniente.

Et lorsque les textes ne suffisent plus à maintenir le contrôle total, il reste toujours la possibilité d'user de la force brutale. Ainsi, plusieurs journalistes ont été arrêtés à l'occasion de la grève de la faim des familles de disparus en décembre 1977.

On peut aussi remettre en vigueur des mesures administratives périmées depuis longtemps (et qui ont permis, par exemple, de suspendre pendant 6 mois, 6 émetteurs de la chaîne de la Radio Coopérative « Vitalicia »).

UNE CERTAINE OPPOSITION

Malgré toute cette « légalité restrictive », une « certaine » presse d'opposition a pu trouver sa place et arrive à utiliser un langage différent de l'attitude servile de la presse officielle contrôlée. Dans la plupart des cas, cette expression différente est liée, de près ou de loin, à l'Église catholique (Radio Chilena, revues de la Démocratie chrétienne, périodique « Solidaridad » du Vicariat de la Solidarité auprès de l'archevêché de Santiago). C'est à travers eux que la grande masse du peuple a pu connaître l'existence du drame des disparus, celle de l'extradition des dirigeants syndicaux, des grèves de la faim des familles de disparus... etc.

Mais pèsent constamment sur ces moyens d'expression des menaces voilées ou directes...

C'est pourquoi les différents courants de pensée opposés au régime militaire ont dû prendre le chemin de la *presse clandestine*, unique possibilité d'exprimer son opinion et d'informer la population.

Les partis de gauche ont ainsi développé une presse différente dans des conditions difficiles : difficultés d'impression qui reste artisanale, diffusion réduite, etc.

Cette presse se donne pour tâche de donner une information politique interdite, de promouvoir les revendications et d'orienter le combat de la Résistance.

RETENEZ CETTE DATE :
6 - 7 MAI
à PARIS

**LES AMITIÉS
FRANCO-CHILIENNES
ORGANISENT UN
GRAND DÉBAT
SUR
L'IDÉOLOGIE
DE LA SÉCURITÉ
NATIONALE**

Pour tous renseignements :
B.P. 136
75263 PARIS CEDEX 06

la solidarité concrète

installation d'une fabrique de confiserie

Nous sommes un groupe d'anciens prisonniers politiques qui traversons actuellement une situation économique extrêmement pénible, plus dramatique encore pour nos familles, dans la mesure où les possibilités de trouver du travail sont pour nous pratiquement nulles. C'est pour cette raison que nous faisons appel à la solidarité internationale, dernier espoir pour nous de résoudre notre problème et de nous éviter ainsi de prendre le chemin de l'exil.

Nous avons projeté d'installer une petite industrie de confiserie, car nous possédons les connaissances techniques pour la faire fonctionner et parce que son installation ne nécessite pas un financement très important. Cette petite entreprise permettrait de résoudre le problème économique de six familles (environ 25 personnes).

L'élément le plus onéreux de sa mise en marche est l'achat d'une batteuse centrifuge. Nous avons tenté d'en obtenir une à bas prix mais toutes nos démarches se sont révélées infructueuses. En désespoir de cause, nous faisons appel à votre solidarité afin d'obtenir les fonds nécessaires à l'installation de cette petite industrie.

On trouvera ci-contre un tableau reproduisant une liste d'objets indispensables au bon fonctionnement de la fabrique et qui font actuellement défaut.

Nous avons voulu demander le strictement indispensable, étant entendu que c'est nous qui nous chargerons de réaliser les éventuelles constructions et l'installation des machines.

En vous remerciant par avance, nous vous prions de recevoir nos fraternelles salutations.

Comité de DEFENSE
des Prisonniers Politiques au Chili.
B.P. 247 — 75264 Paris Cedex 06.



— Batteuse centrifuge (10 à 15 kg)	40 000 dollars
— Chaudron en cuivre.....	1 200 »
— Chaudron en butane	1 500 »
— Plateaux en laiton (10 à 15).....	5 000 »
— 2 grandes tables en bois.....	500 »
— 1 machine à découper les confits	400 »
— Loyer d'un immeuble	1 500 »
— Frais d'installation (permis, etc.).....	1 200 »

51 300 dollars

la solidarité concrète

« partager »
(partager) :
une clinique
pour les enfants
mal nourris

Il s'agit d'un projet né comme complément du travail des cantines populaires réalisé dans la province de Concepcion et Arauco, par des organisations de solidarité. Ces cantines

permettent de soutenir la population la plus nécessiteuse et de pallier en partie aux problèmes d'alimentation des enfants.

Malheureusement, l'accroissement du travail pour ces cantines empêche son approfondissement et on a détecté en ces lieux un haut indice de dénutrition. À la vue de cette situation, plusieurs organisations se sont unies pour ouvrir un centre d'enfants dénutris que l'on a appelé « COM-PARTIR » (partager).

MARS 1977 : UN DÉBUT

Les activités du centre ont commencé en mars 1977.

Le fonctionnement de ce centre tient de la pouponnière, du jardin d'enfants et de l'hôpital. On peut résumer ainsi son objectif principal : maintenir un contrôle direct sur un groupe d'enfants, choisis par les organisations du secteur. Durant leur

séjour, on leur donne quotidiennement une alimentation très riche en protéines, des soins médicaux et une stimulation au développement psychomoteur et intellectuel qu'on estime être la séquelle la plus dramatique de la dénutrition.

L'admission et le séjour des enfants est en principe prévu pour trois mois, mais la pratique a montré que ce n'était pas une solution au problème, pour les raisons suivantes :

a) Durant une période si courte, malgré tous les progrès obtenus dans le développement des activités avec les enfants, on ne peut pas dire réellement que l'enfant dénutri arrive à un stade parfait.

b) Chez les enfants permanents au centre pendant les six jours de la semaine, on note un franc progrès, mais lorsqu'ils passent le dimanche dans leur famille, ils chutent notablement et le lundi, quand ils reviennent, on doit recommencer le traitement.



1 300
81 300 dollars

Centre de DÉNUTRITION
des Enfants Présumés au Chili
8. P. 247 - 1976 - Paris Centre - 06

c) Après être restés une période déterminée au centre et avoir été remis d'aplomb, il ne se passait pas plus de deux semaines avant qu'ils ne reviennent à un état de dénutrition identique à celui présenté avant le séjour au centre. Ceci doit être mis en rapport avec le chômage existant dans le secteur et la faible capacité des cantines populaires.

Une étude est en cours pour obtenir que la clinique soit une solution aux problèmes qui affligent le secteur. Cette étude est faite par les organisations de solidarité et par les professionnels qui ont pour mission d'établir quels seraient les pas à franchir pour réaliser un travail correct. **PREMIER BILAN (JUILLET/SEPTEMBRE 1977).**

La clinique avait pour objectif de travailler avec deux groupes d'enfants :

1° des enfants de 2 à 6 ans (préscolaires).

Pour ce groupe, on peut tout au plus stopper l'état de sous-alimentation, augmenter peu à peu le poids de l'enfant et stimuler son développement psychomoteur et intellectuel afin d'éviter le retard intellectuel. Mais en aucune manière il n'est possible d'obtenir des améliorations importantes, même quand l'état général de l'enfant demeure satisfaisant.

2° des enfants de 6 mois à 2 ans, ou au sein.

Pour ce groupe d'enfants, où on décèle une moindre atteinte cérébrale, la récupération est plus facile, plus rapide et peut se faire dans de meilleures conditions.

Pour ce qui est des moyens que s'étaient fixés la clinique, on peut faire l'analyse suivante :

a) Le local : l'entrée des enfants s'est faite par étapes, d'abord avec dix enfants pour augmenter jusqu'à trente-cinq. Mais, quand nous sommes arrivés à dix-huit enfants, nous nous sommes rendus compte des problèmes qui iraient en augmentant avec le nombre d'enfants, en particulier les problèmes d'espace. Faut-il envisager une extension quantitative ou privilégier la qualité de l'accueil ? Cela signifierait laisser en dehors du centre et de ses services un grand nombre d'enfants qui nécessitent ces soins.

b) Le personnel : en général, il est difficile de trouver rapidement le personnel qualifié nécessaire pour réaliser ce type de travail.

c) Les ressources : jusqu'à maintenant, le fonctionnement du centre a posé peu de problèmes de financement, malgré des retards dans les livraisons d'aliments et dans les paiements.



Le « **COMITÉ SANTÉ-CHILI** » soutient les activités de la clinique
« **COMPARTIR** »

Nous lançons un appel à votre solidarité active.

Envoyez votre participation à :

F. CORVAZIER COMITÉ SANTÉ

CCP 10 460 19 H PARIS

Pablo Neruda

Chant général

I

D'un air à l'autre, comme un filet vide,
j'allais parmi les rues et l'atmosphère, arrivant,
congédiant,
dans l'avènement de l'automne la monnaie déployée
des feuilles, et parmi le printemps et les épis,
ce que l'amour suprême, comme dans un gant
qui tombe, nous prodigue, telle une longue lune.

(Jours au vif éclat dans l'intempérie
des corps : aciers convertis
au silence de l'acide :
nuits qui se sont effilochées jusqu'à la dernière
farine,
étamines agressées de la patrie nuptiale.)

Quelqu'un qui m'attendit au milieu des violons
a découvert un monde, une sorte de tour enfouie
plongeant sa spirale plus bas
que toutes les feuilles couleur de soufre rauque :
plus bas, dans l'or de la géologie,
comme une épée enveloppée de météores,
j'ai plongé ma main turbulente et douce
au plus génital du terrestre.

J'ai posé mon front parmi les vagues profondes,
je suis descendu comme une goutte dans la paix
sulfurique,
puis je suis revenu comme un aveugle à ce jasmin
du printemps humain si usé.

II

Si la fleur à la fleur livre sa haute graine
et si le roc maintient sa fleur disséminée
dans son habit battu, de diamant et de sable,
l'homme froisse le pétale de la lumière qu'il recueille
aux sources spécifiques de la mer
et fore le métal qui palpète en ses mains.
Bientôt, parmi le linge et la fumée, sur la table
engloutie,
comme une quantité brassée, l'âme demeure :
quartz et insomnie, pleurs dans l'océan
tels des bassins de froid : n'arrête pas pourtant :
tue-la, qu'elle agonise avec la haine et le papier,

étouffe-la dans le tapis du quotidien, déchire-la
aux haineux vêtements des barbelés.

Non : dans les corridors, le vent, la mer ou les
chemins,
qui garde sans poignard (tels les coquelicots
écarlates) son sang ? Car la colère a exténué
la triste marchandise du vendeur de vies,
et pourtant, au sommet du prunier, la rosée
laisse depuis mille ans sa lettre transparente
sur cette même branche qui l'attend, ô cœur, ô
front broyé
dans les cavités de l'automne.

Combien de fois dans les rues hivernales d'une ville
ou dans un autobus ou un bateau au crépuscule
ou dans la solitude la plus drue, celle d'une nuit de
liesses, avec un brouhaha
d'ombres et de cloches, dans la grotte du plaisir,
j'ai voulu m'arrêter et chercher l'éternel, l'insondable
filon
que j'avais touché dans la pierre ou dans l'éclair
détaché du baiser.

(Cela qui dans la céréale, telle une blonde histoire
de petits seins féconds, va répétant un nombre
qui est incessante tendresse dans les strates
germinales
et qui, toujours semblable, s'égrène en ivoire,
et cela qui dans l'eau est partie transparente, cloche
de la neige eseuilée jusqu'aux vagues sanglantes.)

Je n'ai rien pu saisir qu'une grappe de visages ou de
masques
précipités, tels des anneaux d'or vide,
tels des vêtements égaillés d'enfants épars d'un
automne rageur
qui ferait trembler l'arbre misérable des races
apeurées.

Je n'ai pas trouvé de place où poser ma main,
de lieu fluide comme l'eau d'une source enchaînée
ou dur comme une fraction d'antracite ou de cristal,
qui m'aurait rendu la chaleur ou le froid de ma main
tendue.

L'homme, qu'était-il donc ? Dans quelle phrase
de sa conversation entamée au milieu des entrepôts
et des sifflets,
dans quel geste parmi ses gestes métalliques
vivait l'indestructible, l'immortel ? Vivait la vie ?

Santiago penando estas

*Mi pecho se halla de luto
Por la muerte del amor ;
En los jardines cultivan
Las flores de la traición.
Oro cobra el hortelano
Que va sembrando rencor.
Por eso, llorando estoy.*

*Los pajarillos no cantan
No tienen donde anidar,
Ya les cortaron las ramas
Donde solían cantar ;
Después cortarán el tronco
Y pondrán en su lugar,
Una letrina y un bar.*

*El niño me causa espanto,
Ya no es aquél querubín ;
Ayer jugaba a la ronda,*

*Hoy juega con un fusil.
No hay ninguna diferencia
Entre el niño y el aguacil,
Soldados y polvorín.*

*Adónde está la alegría
Del Calicanto de ayer ;
Se dice que un presidente
Lo recorrería de a pie.
No había ningún abismo
Entre el pueblo y su merced.
El de hoy, no sé quien es.*

*Santiago del ochocientos
Para poderte mirar
Tendré que ver los apuntes
Del archivo nacional.
Te derrumbaron el cuerpo
Y tu alma, salio a rodar
[Santiago, penando estas,*

Disque Arion Le Chili de Violeta Parra.

Violeta Parra

Santiago tu es en peine

*La mort de ton amour
A mis mon cœur en deuil ;
Dans les jardins, on fait pousser
Des fleurs de trahison.
Le cultivateur demande de l'or
Pour semer la rancœur.
C'est pour cela que je pleure.*

*Les oiseaux ne chantent plus
Ils n'ont plus où faire leur nid,
On leur a coupé les branches
Où ils chantaient.
Ensuite on coupera le tronc
Et l'on mettra à la place
Des toilettes et un bar.*

*L'enfant m'étonne,
Il n'est plus ce chérubin
Qui hier jouait à la ronde ;*

*Aujourd'hui, il joue avec un fusil
Il n'y a aucune différence
Entre l'enfant, le policier,
Les soldats et les explosifs.*

*Où est la joie du pont
Calicanto d'hier,
On dit qu'un président
Le traversait à pied.
Il n'y avait aucun abîme
Entre le peuple et lui.
Mais je ne connais pas
Celui d'aujourd'hui.*

*Santiago, tu es si ancienne,
Que pour pouvoir te connaître
Je dois m'en remettre
Aux archives nationales.
Ils ont détruit ton corps
et ton âme, Santiago,
Et tu es en peine.*

**UNE NOUVELLE ORGANISATION
POUR TRAVAILLER AU JOURNAL
« SOLIDARITÉ-CHILI »**

A partir de ce numéro, l'UPACH, Union des Journalistes Antifascistes Chiliens, participera au Comité de rédaction de « SOLIDARITÉ-CHILI ».

L'UPACH s'est donné comme objectif de réunir tous les journalistes contraints de quitter le Chili après le coup d'État et de coordonner les actions dans le domaine du journalisme afin de rassembler tous les efforts pour mettre fin au régime de terreur implanté par la force au Chili. C'est une organisation unitaire qui ouvre largement ses portes pour recevoir tous les professionnels de la presse actuellement en exil.

Au cours de notre travail, nous avons rencontré la compréhension et l'appui solidaire de toutes les organisations syndicales de la profession, en France et au niveau international (participation aux Congrès des Fédérations Internationales des Journalistes).

Nous considérons que « SOLIDARITÉ-CHILI » représente une initiative importante et nous estimons que tout effort unitaire contribue positivement à l'accomplissement de la tâche commune en vue de libérer notre patrie du régime militaire fasciste. L'information est l'un des aspects les plus manipulés par toute dictature militaire, non seulement au Chili mais aussi dans chacune des dictatures de l'Amérique latine d'aujourd'hui. En tant que professionnels de la Presse, nous tenterons de démonter les manœuvres obscures que mènent ces régimes pour retirer à nos peuples le droit de s'informer et de s'exprimer librement.

VOUS QUI LISEZ

SOLIDARITÉ-CHILI

pour la première fois

ABONNEZ-VOUS

1 an (6 n^{os}), normal 15 F
1 an, soutien 50 F

C.C.P. PARIS 19-873-96 U
B.P. 172 - 75723 PARIS CEDEX 15

SOLIDARITE CHILI

BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE COMMANDE

à adresser à SOLIDARITÉ-CHILI B.P. 172 - 75723 Paris Cedex 15

Nom :

Adresse :

Souscrit..... abonnement(s) d'un an (6 n^{os}) à SOLIDARITÉ-CHILI
commande exemplaires

ci-joint chèque de francs

à l'ordre de « Solidarité-Chili » C.C.P. Paris 19-873-96 U

Abonnement : 15 F ; de soutien : 50 F ; Etranger : 20 F

Prix de l'exemplaire : 3 F - Commande de dix exemplaires : 20 F

SI VOUS VOULEZ QUE « SOLIDARITÉ-CHILI » CONTINUE ENVOYEZ-NOUS DES ABONNEMENTS et aussi vos suggestions, critiques, informations.

« SOLIDARITÉ-CHILI » doit être un journal de militants !

Ont collaboré à ce numéro : Margarita de ARIAS - Maurice BARTH - Geneviève CAMUS - Françoise CORVAZIER - Denise FRELAUT - Philippe LÉON - Marguerite YOUNG - PLANTU et l'UPACH.

Directeur de la Publication : Jean OFFREDO.

Photocomposition et Impression : Imp. CORLET, 22-26, rue de Vire, 14110 Condé-sur-Noireau.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1978 - CPPAP n° 59 986.